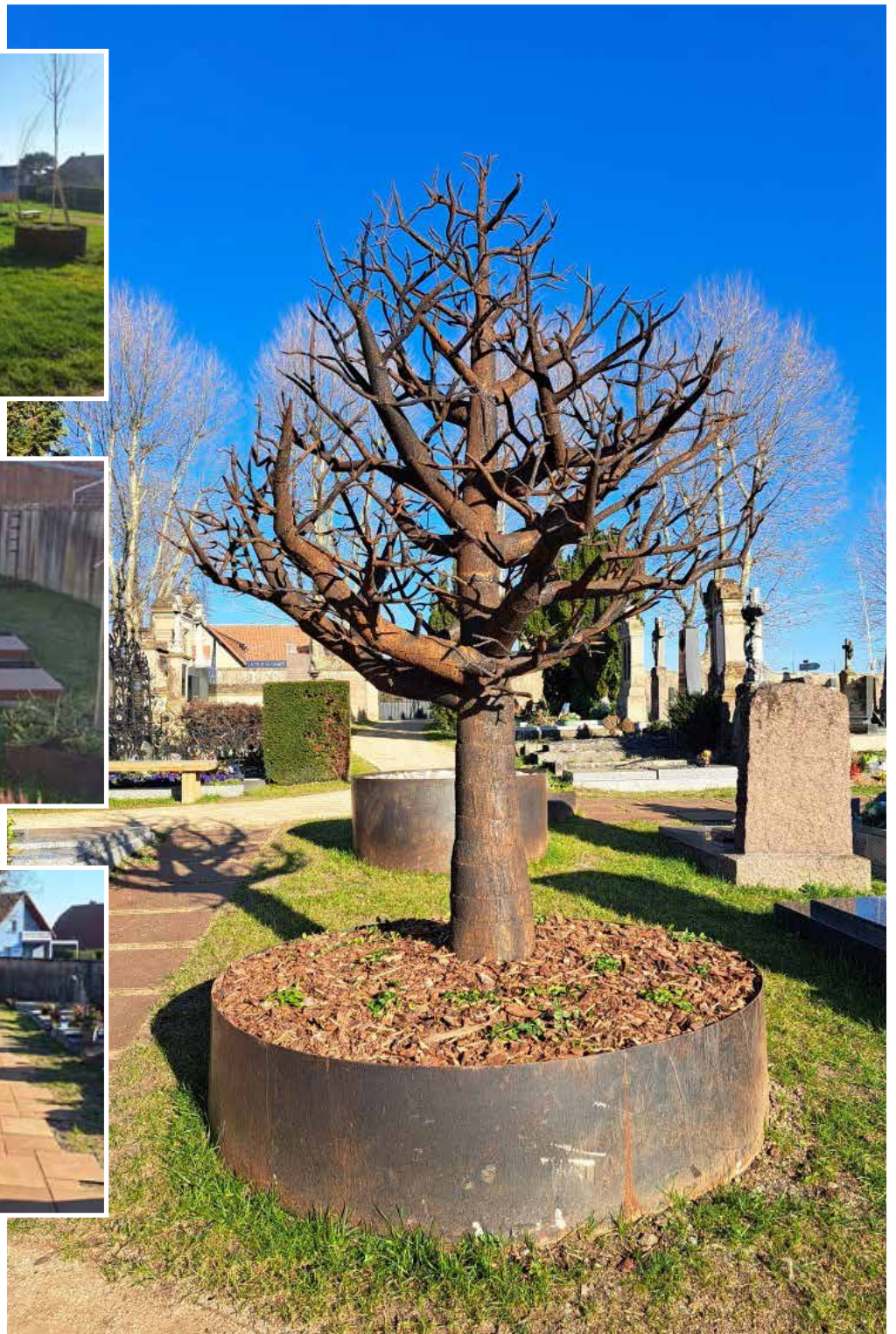


LES
CIGOGNES

BULLETIN
COMMUNAL
FÉVRIER 2023

— SAINT-HIPPOLYTE —



Adresses utiles & Infos pratiques

Mairie de Saint-Hippolyte Agence postale communale

4, place de l'Hôtel de Ville
68590 SAINT-HIPPOLYTE
☎ 03 89 73 00 13

✉ mairie-st-hippolyte@wanadoo.fr
Les bureaux sont ouverts:
du Lundi au Vendredi de 8 h à 12h

En dehors de ces horaires, le personnel répond aux appels téléphoniques sauf le mercredi après-midi

🌐 saint-hippolyte-alsace.fr
Atelier communal: ☎ 03 89 73 05 06

Intramuros

Pour recevoir instantanément les informations de votre commune, téléchargez gratuitement l'application <http://intramuros.page.link/bienvenue>

Cette application remplace Panneau Pocket et vous donne en temps réel les informations de la commune ou des communes alentour.

Bibliothèque «St-Hippolyte»

dans la cour de l'école de St-Hippolyte

✉ st.hippolyte@gmail.com

📘 <https://www.facebook.com/Bibliosthipp>

Vous pouvez commander ou rapporter des livres au secrétariat de mairie.

Permanences: Mardi de 16h à 17h
Mercredi de 14h à 16h

Écoles

ÉCOLE de SAINT-HIPPOLYTE

☎ 03 89 73 05 33

ÉCOLE de RORSCHWIHR

☎ 03 89 73 84 11

Mairie de Ribeauvillé: (pour vos passeports et cartes d'identité)

Sur rendez-vous ☎ 03 89 73 20 00

Trésorerie: au centre des finances publiques Espace Pluriel, 11 rue St Jacques
68240 KAYSERSBERG-VIGNOBLE (ancienne mairie de Sigolsheim) -
Les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h30

- par messagerie: sgc.kaysersberg-vignoble@dghp.finances.gouv.fr
- par téléphone au : 03 89 78 24 32

Centre des impôts: cité administrative - 3 rue Fleischhauer - 68000 COLMAR

Préfecture: 7 rue Bruat - 68000 COLMAR - 03 89 29 20 00

Horaire des déchetteries:

Ribeauvillé:

Du lundi au vendredi: 13h à 17h30

Le samedi: 8h - 12h / 13h - 17h30

Riquewihr:

Du lundi au vendredi de 8h à 12h00

Le samedi: 8h - 12h / 13h - 17h30

Tournée des levées des poubelles pour les jours fériés 2023:

Vendredi 14 avril (Pâques)

Vendredi 5 mai (1^{er} mai et 8 mai)

Vendredi 26 mai (Pentecôte)

Vendredi 29 décembre (Noël)

Communauté de Communes du Pays de Ribeauvillé:

Enfance et jeunesse - Ordures ménagères - 1 rue Pierre de Courbertin - 68150 RIBEAUVILLE

☎ 03 89 73 27 10

Fax 03 89 73 27 11

✉ epci@cc-ribeauville.fr

🌐 www.cc-ribeauville.fr

GRDF et ENEDIS service:

Dépannage gaz:

☎ 0800 473 333

Dépannage électrique:

☎ 09 726 750 68

Brigade verte:

92 rue du Maréchal Delattre de Tassigny - 68360 SOULTZ.

En cas de nécessité, contacter d'abord la mairie de Saint-Hippolyte.

En dehors des heures d'ouverture de la mairie, vous pouvez appeler le

☎ 03 89 74 84 04



Service d'urgence:

Gendarmerie: ☎ 17

Pompiers: ☎ 18

SAMU: ☎ 15

Numéro européen d'urgence: ☎ 112

SPA:

Route de Scherwiller
67600 EBERSHEIM

☎ 03 88 57 64 68

Presbytère Catholique:

68750 BERGHEIM

☎ 03 89 73 63 20

Assistance sociale:

17 rue de l'abattoir

68150 RIBEAUVILLE

☎ 03 89 73 61 65

Point gérontologique:

17 rue de l'abattoir

68150 RIBEAUVILLE

☎ 03 89 78 27 61

En cas de fuite d'eau à l'intérieur de votre maison, contactez votre installateur sanitaire.

En cas de rupture d'eau entre le compteur et la voie publique, merci de téléphoner au **SDEA**

En journée au ☎ 03 90 57 50 88

ou après 18h et le week-end au ☎ 03 88 19 97 09

Où trouver un défibrillateur à Saint-Hippolyte:

- Sur la façade de la mairie rue de la Montée en face du restaurant «A la vignette»
- Sur la façade du dépôt incendie - rue de l'ancienne tuilerie
- Sur la façade de la Salle des Fêtes - Côté rue du Haut-Koenigsbourg
- Prochainement sur la façade du Club House rue de la Gare



sommaire

Adresses utiles.....	2
Le mot du Maire	3
Budget et Délibérations du Conseil Municipal	4
St-Hippolyte	10
EHPAD Les Faxinelles.....	11
CEA.....	12
Police Municipale.....	13
Rénovation énergétique.....	14
Déchetterie	15
Maisons fleuries.....	16
Slow Up.....	17
Retrouvailles des anciens	18
Les P'tits Filous.....	18
Ecoles.....	19
Associations	22
2022 en images	28
Grands anniversaires.....	32
Calendrier des manifestations.....	36

Les Cigognes de Saint-Hippolyte
Bulletin Communal N° 46 - Février 2023

Remerciements à tous ceux qui ont participé à la rédaction ou à l'illustration de ce bulletin.

Directeur de la publication: Claude HUBER
Dépôt Légal 480

Conception et impression:
Freppel Imprimeur, Wintzenheim



Le Mot du Maire

L'année 2022 que nous venons de traverser, restera certainement dans nos mémoires.

La crise des énergies nous frappe de plein fouet et perturbe la vie de nos foyers, des entreprises comme des collectivités, dans un contexte de conflit et de tension internationaux, que nous n'avons plus connu, dans notre pays, depuis la fin de la seconde guerre mondiale. Quel changement !!!

Notre commune y est, bien sûr, confrontée, comme le reste du pays. Pour l'heure, nous bénéficions heureusement du bouclier tarifaire instauré par le gouvernement, limitant à 15% la hausse des coûts de l'électricité et du gaz. Mais pour combien de temps ? C'est la grande question. La gestion de nos ressources est désormais au cœur de nos réflexions.

Lorsque les hostilités ont éclaté en Ukraine, vous avez répondu nombreux à notre appel de solidarité. Notre salle des fêtes a été submergée par vos apports qui seront maintenant très utiles pour les populations touchées par les combats. Soyez-en remerciés.

A Saint-Hippolyte, le Conseil Municipal a choisi de mettre en œuvre le projet de rénovation du cimetière, bénéficiant pour cela d'un fonds issu du plan de relance européen pour les aménagements paysagers en milieu rural. Ceci nous a permis aussi d'aménager le terrain annexe, en friche depuis longtemps, et d'y implanter des espaces qui pourront être cultivés en potager. Avis aux jardiniers amateurs.

Un projet de jumelage est né entre une commune bretonne et Saint-Hippolyte : vous en découvrirez les contours dans les pages de ce bulletin. N'hésitez pas à rejoindre le comité de jumelage qui est en train de se former.

Suite à des départs en retraite, l'équipe du personnel communal a été profondément remaniée en 2022. Aux services techniques, nous enregistrons les départs de MM. Claude FUHRER et Michel DEBUS. Mme Micheline CARL, en charge de l'entretien de l'école et de la mairie, a également fait valoir ses droits. Vous découvrirez à l'intérieur de ce bulletin la présentation de ceux qui leur succèdent. Je tiens ici à rendre hommage à ces agents qui ont accompli leur mission auprès de la commune et de ses habitants, avec compétence et dévouement.

Un dernier changement, et non des moindres, interviendra dès le début de l'année 2023, puisque notre secrétaire générale, Mme Christiane SCHAEFFER, prendra, elle aussi, sa retraite. Je tiens tout particulièrement à lui exprimer notre gratitude pour les nombreuses années passées dans nos bureaux, avec une grande conscience professionnelle et un sens irréprochable de l'intérêt général.

Belle retraite à tous ces partants et bienvenue à ceux qui prennent la suite.

Vous reverrez à l'intérieur de ces pages les temps forts de la vie de notre commune au cours de l'année écoulée.

Merci enfin à l'équipe qui a travaillé sous la conduite de mon adjointe Isabelle KOEBERLE, à la rédaction du présent bulletin communal, qui reste un lien privilégié entre les habitants et leurs élus.

Je vous en souhaite bonne lecture.



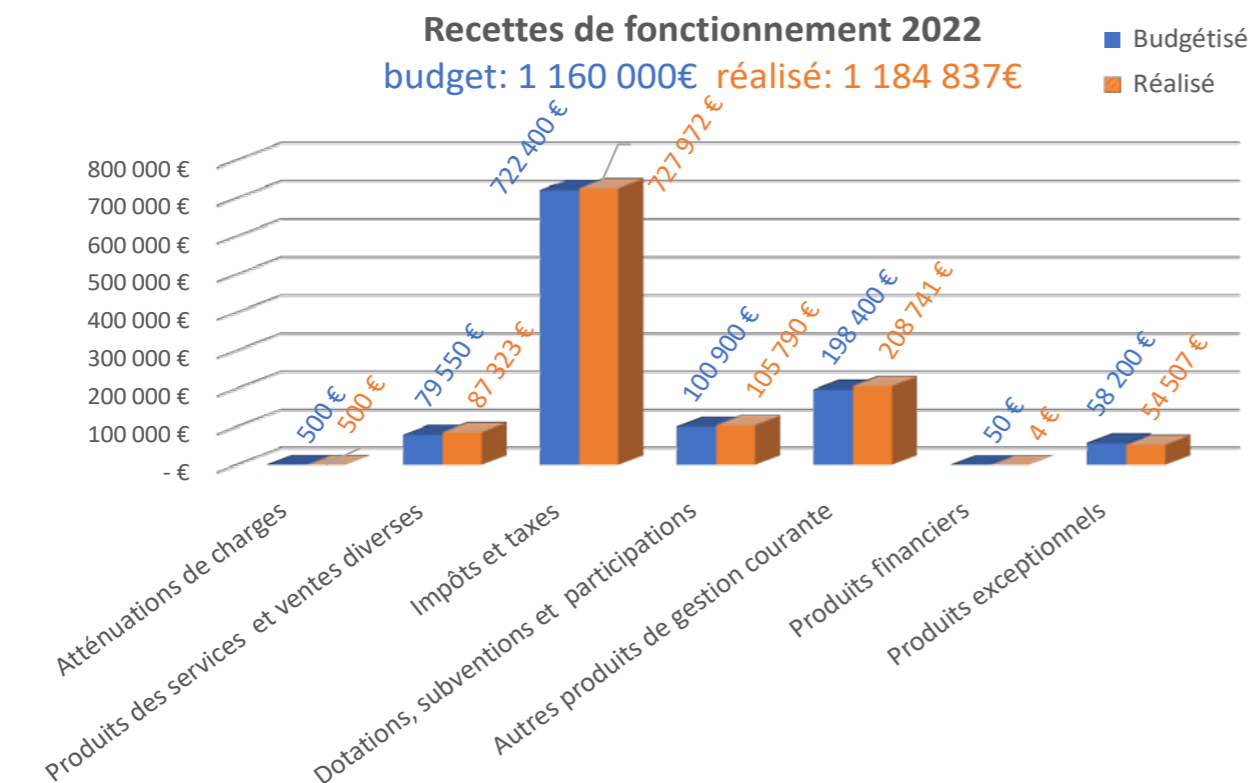
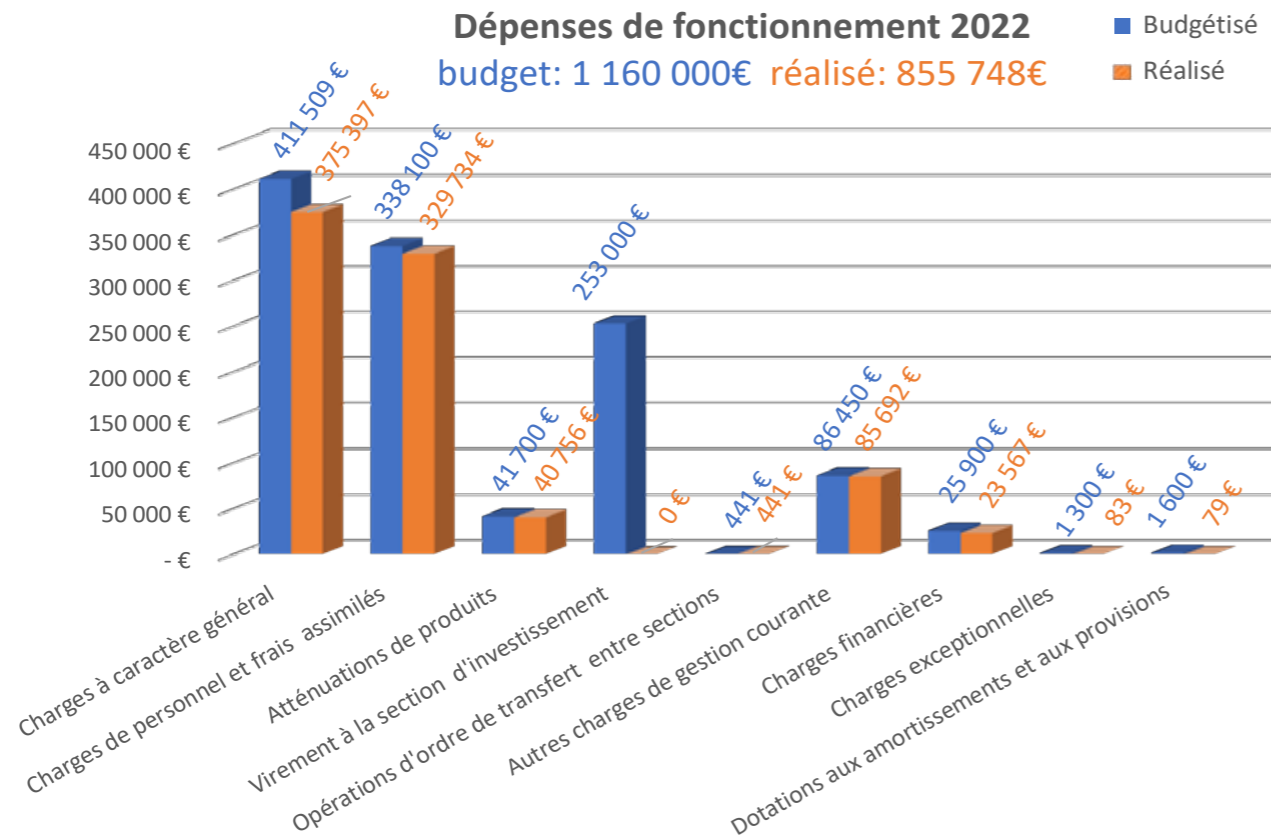
Claude HUBER
Maire de Saint-Hippolyte

Budget Municipal



Compte administratif 2022 - Fonctionnement

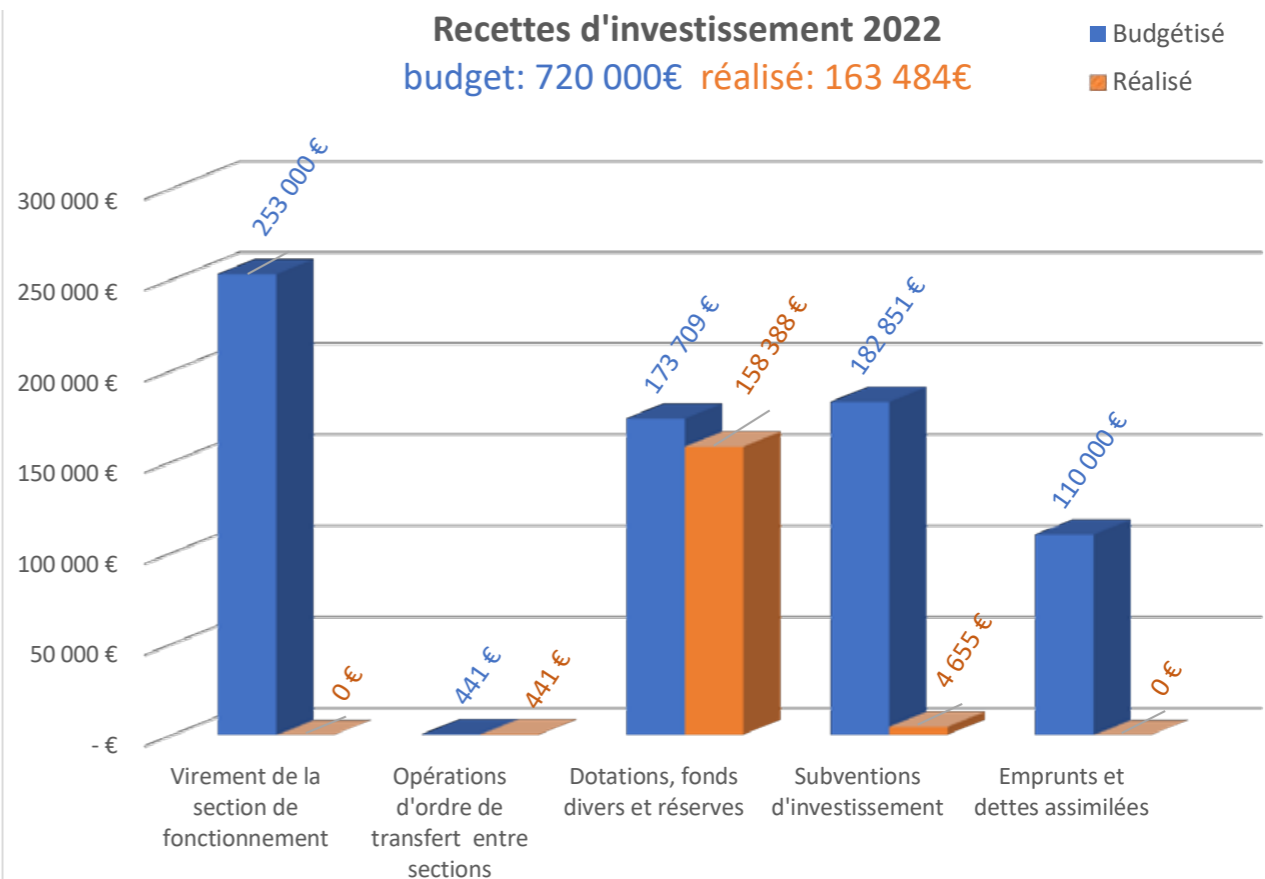
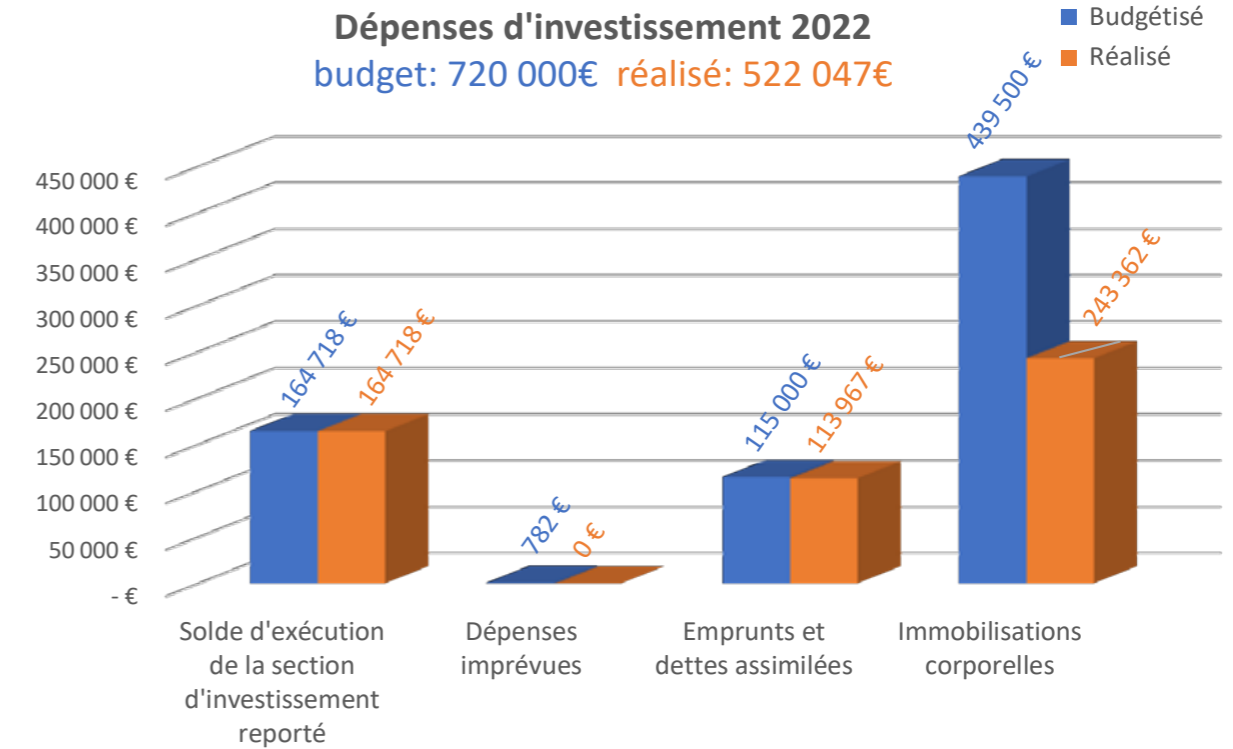
(Chiffres arrêtés au 10/01/2023)



Budget Municipal

Compte administratif 2022 - Investissement

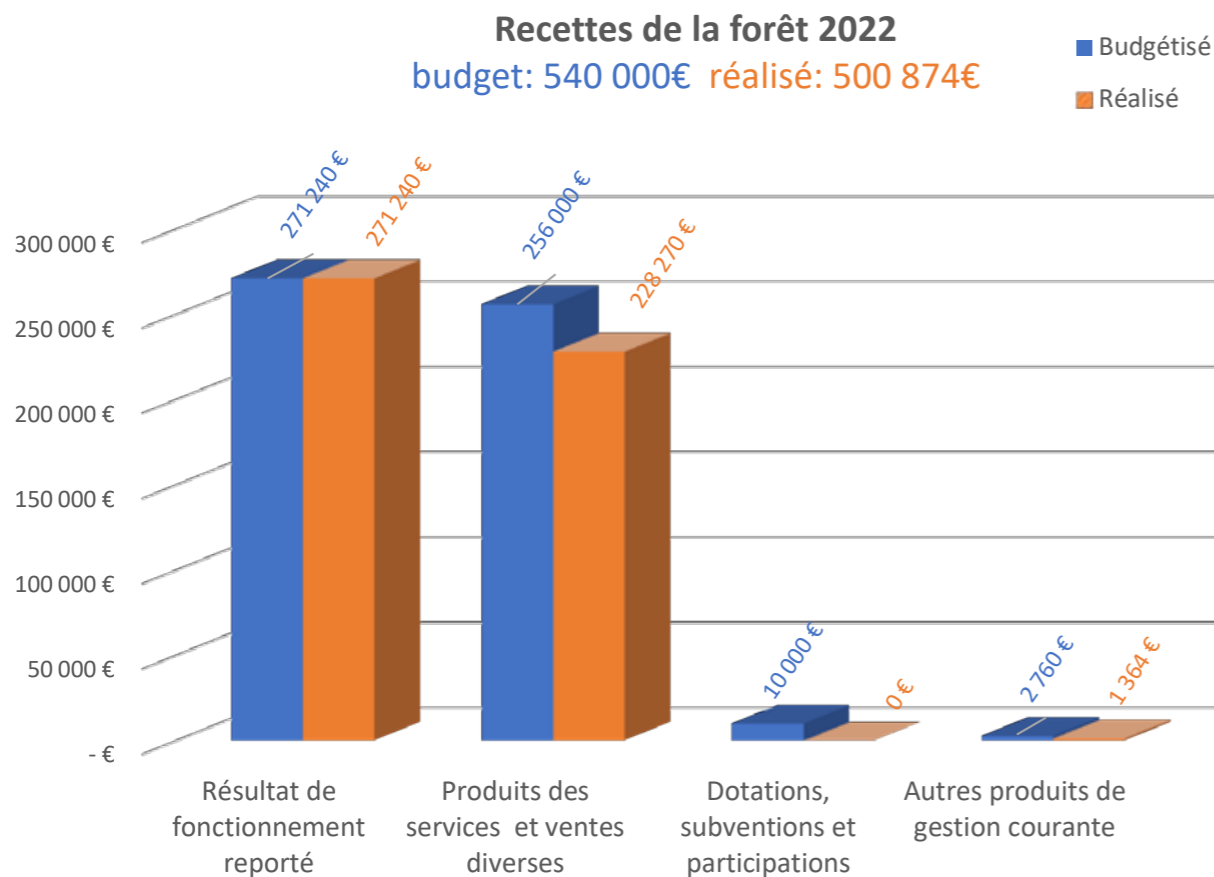
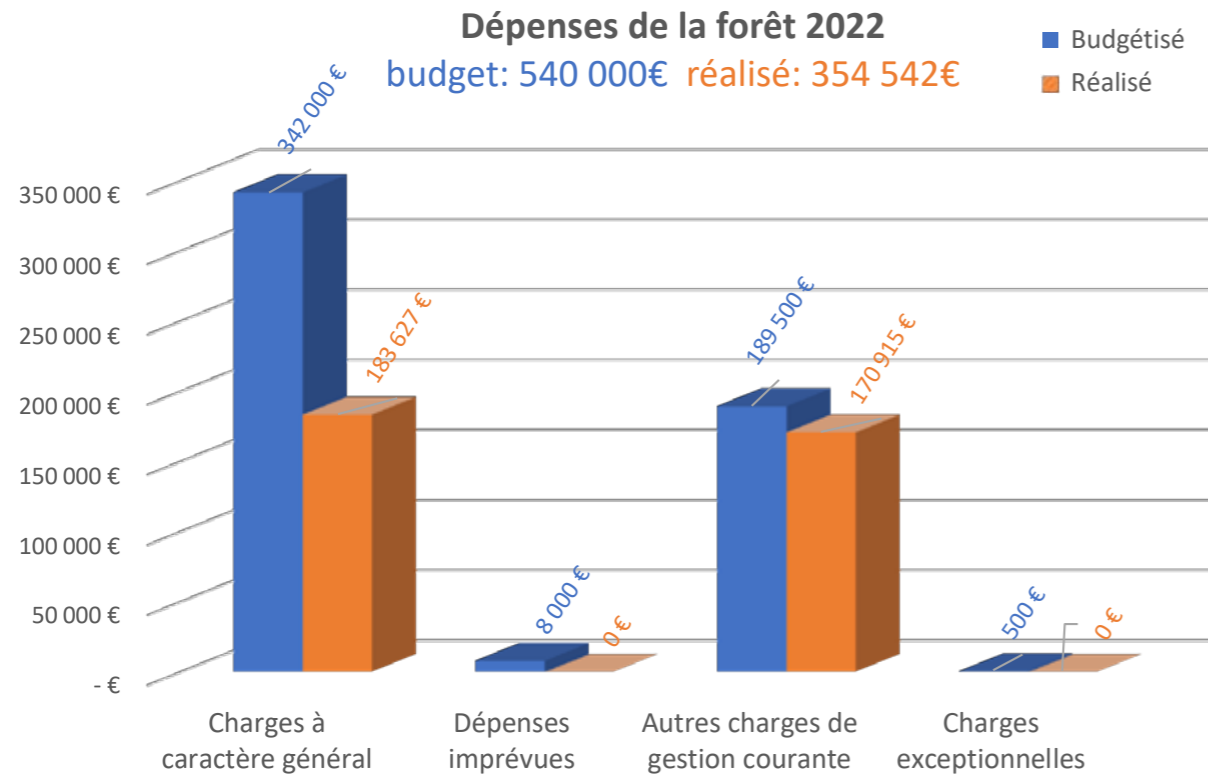
(Chiffres arrêtés au 10/01/2023)



Budget Municipal

Budget de la forêt communale 2022

(Chiffres arrêtés au 10/01/2023)



Les principales délibérations du Conseil Municipal en 2022

Séance du 17 janvier 2022

Le Conseil Municipal décide d'acquiescer un défibrillateur à installer à proximité des vestiaires de l'association sportive (à côté du terrain de football et du city park). Le coût de cet équipement s'élève à 1 679 € HT.

La Communauté de Communes du Pays de Ribeauvillé a décidé la mise en place d'une application citoyenne sur le territoire communautaire. Cette application « Intramuros » sera mise gratuitement à la disposition des communes qui souhaitent y adhérer. Elle remplacera l'application « Panneau Pocket ».



Séance du 7 mars 2022

Compte administratif et de gestion 2021 du budget forêt

	Fonctionnement
Dépenses de l'exercice	264 213,49€
Recettes de l'exercice	466 318,53€
Résultat de l'exercice	+ 202 105,04€
Résultat reporté	+ 69 134,59€
Excédent global	+ 271 239,63€

Compte administratif et de gestion 2021 du budget général

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses de l'exercice	840 101,21€	278 019,48€
Recettes de l'exercice	965 009,98€	219 095,15€
Résultat de l'exercice	+ 124 908,77€	- 58 924,33€
Résultat reporté	0€	- 105 793,80€
Excédent global	+ 124 908,77€	- 164 718,13€



Séance du 28 mars 2022

Fixation des taux d'imposition 2022

Dans le cadre de la réforme de la fiscalité locale et de la suppression de la taxe d'habitation pour les résidences principales, les communes bénéficient, depuis le 1^{er} janvier 2021, du transfert du taux départemental de la taxe foncière sur les propriétés bâties. Ce taux était de 13,17 % pour le département du Haut-Rhin. Le Conseil Municipal décide d'appliquer les taux de fiscalité directe locale comme suit :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 21,60 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 47,33 %

Budget forêt :

approbation du budget primitif 2022

Dépenses et recettes de fonctionnement : 540 000 €

Budget général :

approbation du budget primitif 2022

Dépenses et recettes de fonctionnement : 1 160 000 €
Dépenses et recettes d'investissement : 720 000 €

Cimetière : attribution des travaux d'aménagement et de reprise des tombes

Le Conseil Municipal décide d'attribuer le marché d'aménagement paysager du cimetière et du terrain annexe pour un montant de 169 739,38 € TTC, ainsi que le vidage de 47 tombes et le déplacement de 3 monuments, pour un montant de 37 836 € TTC avec option pour transport et crémation d'un montant de 466,80 € TTC.

Les principales délibérations du Conseil Municipal en 2022

Séance du 1^{er} juin 2022

Etude de faisabilité d'une chaufferie bois avec réseau de chaleur

L'état inquiétant de la chaudière de l'école installée en 1999 et l'augmentation des prix du gaz ont permis de mener une étude de faisabilité technique et économique du projet d'implantation d'une chaufferie bois avec réseau de chaleur pour les bâtiments de la mairie, de l'école, de l'église et éventuellement du presbytère.

Création d'un emploi permanent de secrétaire de mairie

L'agent faisant office de secrétaire de mairie ayant fait valoir ses droits à la retraite à compter du 1^{er} mars 2023, il y a lieu de recruter et de créer un emploi permanent de secrétaire de mairie à compter du 1^{er} octobre 2022.



Séance du 29 août 2022

Le Conseil Municipal décide d'adhérer au service commun chargé des archives, proposé par la Communauté de Communes. Celle-ci va créer un service commun chargé des archives. En effet, les archives, quel que soit leur support, sont des outils indispensables au fonctionnement de l'administration publique.

Elles permettent aux citoyens de faire valoir leurs droits et elles constituent la mémoire des collectivités et de leurs habitants. Cette démarche s'inscrit dans le souci d'une meilleure conservation des ces archives, d'une mutualisation des compétences et des moyens des collectivités, d'une homogénéité des outils et de la valorisation du patrimoine local.

Séance du 17 octobre 2022

Création d'un emploi temporaire d'agent d'entretien

L'agent qui assure cette mission a fait valoir ces droits à la retraite à partir du 1^{er} septembre 2022, il y a lieu de recruter et de créer un emploi temporaire d'agent d'entretien de 5 heures hebdomadaires pour une durée de 12 mois.

Adhésion au projet de trame verte et bleue

Le Conseil Municipal décide d'adhérer au projet de la trame verte et bleue qui vise à maintenir et à reconstituer un réseau de continuité écologique pour que les espèces animales et végétales puissent assurer leur cycle de vie : se déplacer, s'alimenter, se reproduire, se reposer, etc.

La Commune va s'engager dans une phase de mise en valeur du patrimoine viticole, plus particulièrement consacrée à la réfection des murets en pierres sèches, accompagnée de plantations d'arbres et de haies.



CONTACTEZ VOTRE
CONSEILLÈRE NUMÉRIQUE

POUR UNE AIDE PERSONNELLE AUX
DÉMARCHES ADMINISTRATIVES
(CAF, IMPOTS, ANTS, AMELI,...)

En plus de l'accompagnement aux usages numériques quotidiens :
Ordinateurs, smartphones, tablettes, Internet, mail, traitement de texte,...

Estelle KNUDSEN

Conseillère Numérique France Services

Tél. 03 89 78 88 46

PERMANENCES AU RIBOLAB

Rue Ortlieb - Cour de la Médiathèque

DU LUNDI AU VENDREDI

09H > 12H

14H > 17H

SUR RENDEZ-VOUS

SERVICE GRATUIT



Ville de Ribeauvillé - Imprimé par tous moyens - Ne jetez rien sur la voie publique



St-Hippolivre



la mairie et la Bibliothèque d'Alsace nous ouvre les portes de son centre de Colmar: 700 000 documents sont accessibles pour répondre aux demandes des lecteurs et renouveler notre catalogue de livres.

La mairie soutient toutes ces activités et confie le fonctionnement de St-Hippolivre à une équipe de volontaires soucieuse de répondre aux attentes de la population. Si l'en-voie de les rejoindre vous tente, n'hésitez pas à pousser la porte de votre bibliothèque!



INFOS PRATIQUES

1 place de l'église
68590 SAINT-HIPPOLYTE
✉ st.hippolivre@gmail.com
☎ 03 89 73 00 13
📘 Bibliothèque de Saint-Hippolyte
🌐 www.facebook.com/Bibliosthipp
🕒 Mardi de 15h à 17h et
Mercredi de 14h à 16h

La bibliothèque municipale St-Hippolivre a été inaugurée en 2018. Les anciens locaux du périscolaire abritent aujourd'hui 2 500 livres. Romans, polars, science-fiction côtoient bandes dessinées et documentaires pour le plaisir des lecteurs petits et grands. Ceux-ci empruntent près de 1 200 livres durant l'année, la jeunesse constitue les 2/3 des lecteurs. Depuis septembre 2022, des ateliers sont proposés à tous. Le programme de ces activités se retrouve sur la nouvelle page Facebook de la bibliothèque.

la lecture offert au plus grand nombre.

St-Hippolivre fait partie du réseau des bibliothèques de la ComCom du Pays de Ribeauvillé. Des réunions de travail régulières permettent les échanges d'expériences, la mise en place de projets communs. Des animations et des spectacles sélectionnés par la ComCom sont proposés par la bibliothèque à notre école. Une convention signée entre

Pour les moins de 18 ans, la gratuité des prêts est de mise. Une cotisation annuelle de 10 € pour les adultes donne l'accès à l'ensemble des œuvres. Cette participation complète le subside de la mairie pour l'acquisition de nouveaux ouvrages, la programmation et le développement des ateliers, l'accès à



L'EHPAD Les Fraxinelles de Bergheim



Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes

Les résidents accueillis

Les Fraxinelles, établissement public autonome, accueillent 120 résidents répartis sur 3 étages: 14 résidents au rez-de-chaussée dans l'unité de vie protégée (UVP) pour les maladies d'Alzheimer et troubles apparentés et les 106 autres résidents répartis dans les 2 étages.

La durée moyenne de séjour est de 3,5 ans pour les résidents avec environ 40 nouvelles admissions par an. L'âge moyen est de 86 ans avec 75% de femmes et 25% d'hommes.

Dépôt des dossiers de demandes d'admission sur la plateforme VIA TRAJECTOIRE: <https://trajectoire.sante-ra.fr/Trajectoire/>

Le personnel

L'établissement est dirigé par Madame Corinne LOUIS et compte environ une centaine d'agents: 88 femmes et 14 hommes.

Les réalisations 2022 :

- Installation de rails de transfert en chambres pour faciliter la manutention.
- Acquisition de nouveaux mobiliers de jardin pour accueillir les résidents et leurs familles.

- Acquisition d'une borne mélo financée par la Collectivité Européenne d'Alsace, qui propose des animations musicales et autres aux résidents.

Après plus de deux ans marqués par la crise sanitaire, l'établissement a pu, cet été, rouvrir ses portes aux familles en leur offrant des moments de convivialité fort appréciés de tous :

- La fête des familles qui a réuni pas moins de 300 personnes, résidents, proches et personnels, autour de cochons à la broche.
- Les soirées tartes flambées dans le jardin pour les résidents et leurs familles.
- Les après-midis « rafraîchissantes » avec la location d'un triporteur à glaces dans le jardin, moment fort de la période estivale pour nos résidents.

INFOS / CONTACT :

EHPAD Les Fraxinelles
21 rue des fraxinelles - 68750 BERGHEIM
☎ 03 89 73 63 39
✉ adminstration@ehpad-bergheim.fr
🌐 <http://www.ehpad-bergheim.fr/>
📘 <https://www.facebook.com/ehpadfraxinelles/>

Les projets 2023

L'établissement s'est lancé dans la transformation de deux unités d'hébergement classique en unités de vie protégées, projet qui répond à l'accroissement des demandes de placement pour des personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer.

Le permis de construire a été déposé en juin dernier, pour un montant estimatif des travaux de l'ordre de 596 000 € HT, avec un achèvement des travaux fin 2023. Ces travaux porteront sur une extension, au-dessus de l'actuelle unité de vie protégée du rez-de-chaussée, qui accueillera une grande salle de vie collective, avec office et bureau. La capacité totale d'hébergement reste inchangée.



Votre Collectivité européenne d'Alsace

La Collectivité européenne d'Alsace est née le 1^{er} janvier 2021 de la fusion des Conseils départementaux du Haut-Rhin et du Bas-Rhin.

Elle a conservé toutes les compétences des deux collectivités (solidarité, actions sociales, environnement, collèges, routes départementales, culture et patrimoine), auxquelles se sont ajoutées de nouvelles attributions adaptées aux spécificités de notre territoire (bilinguisme, gestion des routes nationales et autoroutes non concédées, coopération transfrontalière et développement touristique).

Dotée d'un budget de 2,2 milliards d'euros, la CeA, avec ses 80 conseillers d'Alsace et ses 6 500 agents s'est structurée en 7 territoires de vie. Elle est au service de tous les Alsaciens, de tous âges, dans tous les domaines de leur vie. Elle veut assurer un véritable Service public alsacien plus simple, plus efficace, plus proche de chacun, plus utile à tous. Elle prend soin des plus fragiles et accompagne les jeunes vers une vie d'adulte autonome. Engagée et responsable, elle investit pour une culture accessible à tous, entretient et modernise un réseau routier sûr et performant, s'engage dans la transition énergétique et les mobilités durables.



Des aménagements de sécurité sur l'échangeur de Guémar pour 600 000 €.



Financement par la CeA à hauteur de 10 214 € d'une aire multisport à Rorschwihr.

Premier partenaire des communes, elle leur apporte le soutien financier et l'expertise de son réseau d'ingénierie pour accompagner leurs projets structurants et dynamiser le potentiel des territoires d'Alsace. Les Conseillers d'Alsace de votre canton, Émilie HELDERLÉ et Pierre BIHL, sont à votre écoute et à vos côtés pour améliorer votre quotidien et votre cadre de vie.

CONTACT :

Collectivité européenne d'Alsace

Place du Quartier Blanc
67964 STRASBOURG cedex 9

100 avenue d'Alsace - BP 20351
68006 COLMAR cedex

www.alsace.eu

Vos élus:

pierre.bihl.elu@alsace.eu

emilie.helderle.elue@alsace.eu

03 89 30 60 37

Police Municipale

On ressent, dans notre Commune, des besoins croissants de sécurité, de salubrité et de tranquillité publique. Cela a été démontré dans un diagnostic local de sécurité effectué par la Gendarmerie Nationale qui atteste d'une recrudescence des atteintes aux biens et aux personnes : incivilités, dégradations, cambriolages, délinquance routière, qui participent au sentiment grandissant d'insécurité des citoyens.

Pour faire face à cette situation, le Conseil Municipal a décidé de mettre en place une police municipale. Dans un esprit de coopération il a été convenu de mutualiser ce service avec la commune de Bergheim qui dispose déjà d'un policier municipal. Saint-Hippolyte a été rejoint dans cette démarche par la Commune de Rorschwihr et cela a donc conduit les trois communes de Bergheim, Rorschwihr et Saint-Hippolyte à travailler ensemble pour établir une convention de partenariat et de financement d'une police pluri-communale et établir les conditions de mise à disposition du policier municipal de Bergheim au profit des communes de Rorschwihr et de Saint-Hippolyte.

Il est indispensable de renforcer la coopération et la complémentarité entre les forces présentes en proximité des habitants afin d'optimiser les interventions dans le respect d'un principe de subsidiarité, d'efficacité et de bonne gestion des deniers publics. La gendarmerie nationale doit avoir la faculté de concentrer ses actions sur les délits les plus graves, les interventions de nuit, nécessitant un officier de police judiciaire. Les brigades vertes sont, quant à elles, dédiées aux troubles liés à l'urbanisme et au milieu rural. La police pluri-communale trouve donc ici tout son sens de facilitateur puisque, en déchargeant la gendarmerie de la gestion au quotidien de la petite délinquance, elle permet à chaque entité de se concentrer sur son cœur de métier.

A partir du mois de janvier 2023, l'agent de la police municipale de Bergheim effectuera une

mission hebdomadaire de 5 heures pour Saint-Hippolyte et de 3 heures pour Rorschwihr. Les jours et heures de présence dans chaque commune ne seront pas fixes et seront planifiés en fonction des besoins spécifiques de chacune.

L'agent de la police municipale est chargé d'exécuter les décisions liées aux pouvoirs de police du Maire en matière de sécurité, de salubrité, de bon ordre et de tranquillité publique. Il est placé sous l'autorité directe du maire de la commune dans laquelle il exerce.

Les besoins sont sensiblement les mêmes sur les trois communes :

- ▀ Lutte contre les troubles à l'ordre public : prévention des cambriolages/tapage diurne, regroupement notamment dans les secteurs sensibles.
- ▀ Prévention et contrôle de vitesse et de bruit.
- ▀ Contrôle des stationnements et mises en fourrière.
- ▀ Présence ponctuelle à la sortie des écoles.
- ▀ Sécurisation des manifestations de petite ampleur.
- ▀ Renfort de la gendarmerie sur les manifestations de plus grosse ampleur en coopération.
- ▀ Renfort de la gendarmerie en cas de catastrophes naturelles ou de sinistres en coopération.
- ▀ Gestion des animaux dangereux et/ou en état de divagation sans mise en fourrière.
- ▀ Gestion des conflits de voisinage.



Un nouveau **parcours unique** pour tous les projets de rénovation énergétique



1 Je m'informe avec France Rénov'

- Je me connecte** sur france-renov.gouv.fr ou Je me rends dans l'Espace Conseil France Rénov' le plus proche de chez moi.
- Je bénéficie** d'informations, de conseils personnalisés, gratuits et indépendants, concernant les financements auxquels j'ai droit, les conseils pratiques, les éco-gestes, etc.
- Je suis orienté**, en fonction de mes besoins, notamment vers le service **Mon Accompagnateur Rénov'**.

2 Je suis accompagné par Mon Accompagnateur Rénov'

- Je conçois** mon projet de travaux avec Mon Accompagnateur Rénov' : visite de mon logement, état des lieux et diagnostic énergétique, préconisation pour des travaux performants et adaptés à ma situation.
- J'obtiens des conseils** pour sélectionner les entreprises et une assistance à la compréhension et à la sélection des devis.
- Mon Accompagnateur Rénov'** m'accompagne jusqu'à la fin de mes travaux.



3 Je réalise mes travaux et bénéficie d'une aide avec MaPrimeRénov'

- Je crée** mon dossier en ligne et je dépose ma demande d'aide sur maprimerenov.gouv.fr*
- J'obtiens** l'accord pour l'obtention des aides sur la base de mon projet de travaux. **Je réalise mes travaux.**
- Je dépose** mes factures et je perçois la prime directement sur mon compte en banque.

* D'autres aides existent, notamment les primes CEE, les aides locales proposées par les collectivités territoriales, la TVA à taux réduit, etc.

France Rénov'

NOUVEAU À PARTIR DU 1^{ER} JANVIER 2023

TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT ET TOUS LES PAPIERS

EMBALLAGES + PAPIERS

Dans les bornes de tri



LES BONS GESTES DE TRI

- PAS D'OBJETS, QUE DES EMBALLAGES
- BIEN LES VIDER, INUTILE DE LES LAVER
- NE PAS LES EMBOÎTER LES UNS DANS LES AUTRES
- DÉPOSÉS EN VRAC, PAS DANS UN SAC

+ NOUVEAUX



À JETER ? À TRIER ?

Retrouvez toutes les règles de tri, sur l'application ou le site internet « guide du tri », www.triercestdonner.fr/guide-du-tri



HORAIRES DES DÉCHÈTERIES

RIBEAUVILLÉ

Rue des Hirondelles

Horaires d'ouverture
Lundi au vendredi : 13 h - 17 h 30
Samedi : 8 h - 12 h / 13 h - 17 h 30

RIQUEWIHR

Rue des Prés

Horaires d'ouverture
Lundi au vendredi : 8 h - 12 h
Samedi : 8 h - 12 h / 13 h - 17 h 30

CONTACT

SERVICE DE GESTION DES DÉCHETS
1 rue Pierre de Coubertin - 68150 Ribeauvillé
dechets@cc-ribeauville.fr
03 89 73 27 10

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE RIBEAUVILLÉ
www.cc-ribeauville.fr/environnement.htm



CITEO



Maisons fleuries 2022

Professionnels

Hôtel-Restaurant « Le Parc »

SCEA FAHRER Sylvie

Hôtel-Restaurant « À la Vignette »

Maisons avec jardin

M. et Mme Charles GASSMANN

M. et Mme Philippe BLEGER

Mme Marie Josée KNIEBIHLI

Maisons sans jardin

M. et Mme Marcel MULLER

M. et Mme René MEYER

Mme Claire SONNTAG

Façades fleuries

M. et Mme Pascale MEZONNIAUD

M. et Mme Michel RAFFATH

M. et Mme Robert BLEGER

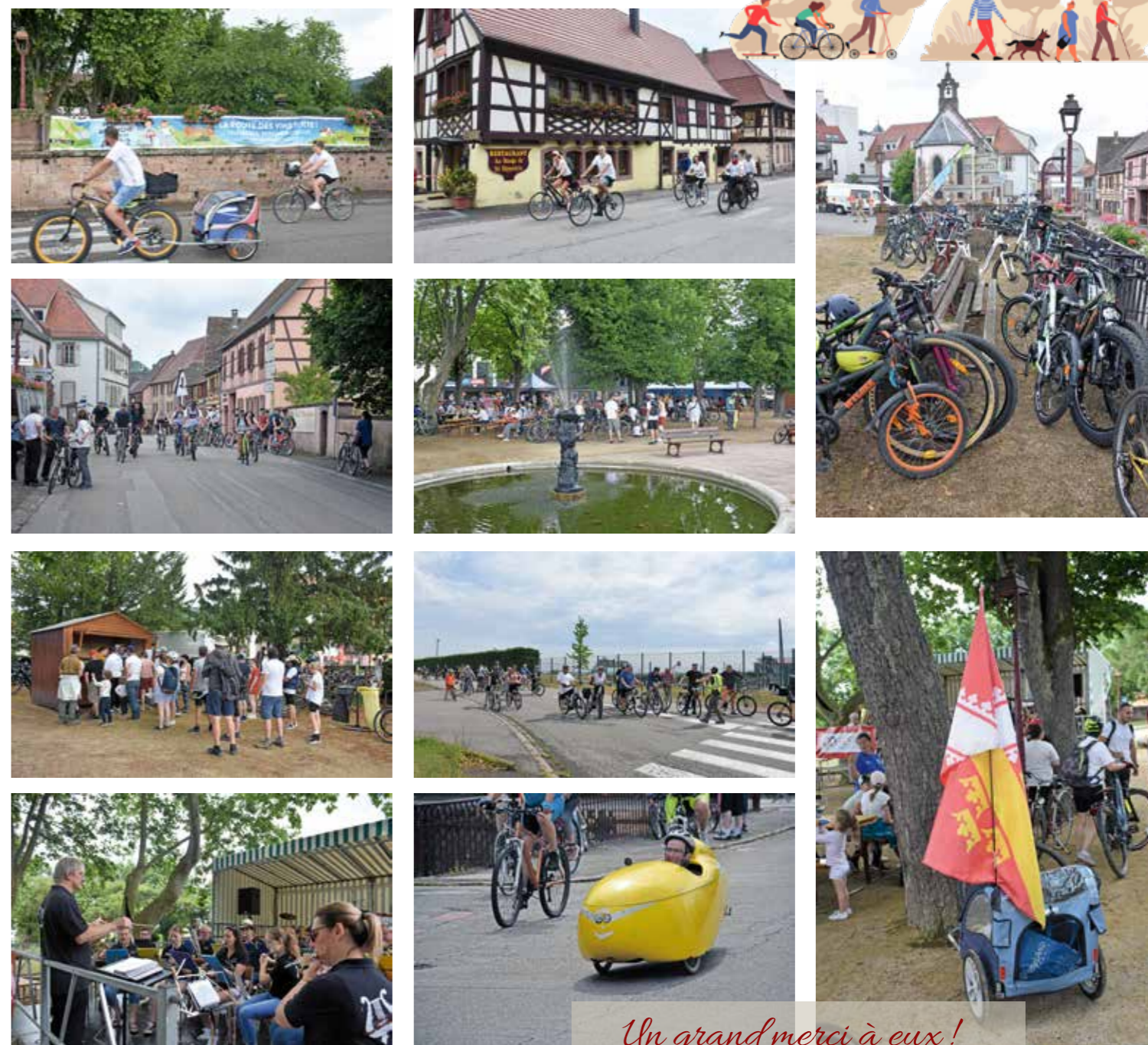


Slow Up

Pendant 2 ans, nous avons attendu de reprendre les activités traditionnelles qui nous permettent de nous réunir et de faire la fête. Et voilà, le 5 juin a eu lieu la 8^{ème} édition du Slow Up. Sous un ciel mitigé, de nombreux amoureux du vélo ou de la marche se sont retrouvés sur la route du Vin de Sélestat à Scherwiller puis à Bergheim. Une journée festive qui ne peut avoir lieu que grâce aux nombreux bénévoles présents dans les villages. Les associations, largement sollicitées, mobilisent leurs adhérents pour la sécurité de tous en tant que signaleurs. Il faut aussi gérer la partie restauration et buvette dans le parc ainsi que la partie animation avec la musique de l'harmonie. Au total, une cinquantaine de personnes se relaient pour faire de cette journée une fête.

Si vous voulez nous aider dans l'organisation de cette manifestation, notez déjà la date pour l'année prochaine Dimanche 4 juin 2023 et signalez-vous auprès de la Mairie.

Venez nombreux!



Un grand merci à eux!

Retrouvailles entre anciens

Quelques résidents et anciennes natives de Saint-Hippolyte des classes 1923 - 1924 - 1925 et 1926 se sont retrouvés avec plaisir dans un restaurant de Saint-Hippolyte.

Il s'agit de KIENY Alice née FUCHS - MEYER Auguste - MEYER Colette née SIMLER - MUHR Raymond - STAHL Jeanne née SCHOTTERER - THIRION Charles qui ont entre 96 et 99 ans.

Autour de la table, les discussions tournant autour de leurs souvenirs d'enfance allaient bon train.



Les P'tits Filous

Les p'tits filous des 3 villages est une association à but non lucratif (loi 1901) ouverte à tous les parents résidant dans les communes de Rorschwihr, Rodern et Saint-Hippolyte.

Notre but est de développer une communauté de parents afin d'organiser des manifestations festives pour tous les enfants (Noël, Carnaval, Pâques, Kermesse de fin d'année, etc).

Notre devise:

Partager, S'amuser et être ensemble

Nous sommes activement à la recherche de membres pour mener à bien ce nouveau projet, alors n'hésitez pas à venir nous rejoindre!

Bonne humeur et bonne ambiance seront au rendez-vous.

Vous pouvez nous contacter au :

☎ 06.47.08.39.44 ou par

✉ lesptitsfilous3@gmail.com



Marina PIC,

Présidente de l'Association et l'ensemble du Comité

Les écoles CP / CE1

Le 7 octobre, la classe de CP/CE1 est partie en balade dans les vignes sur les hauteurs de Saint-Hippolyte. Le beau temps était de la partie et les enfants en ont bien profité!



Le 6 décembre, nous avons eu la surprise de rencontrer Saint-Nicolas accompagné d'un lutin du Père Noël. Il est venu dans notre classe et nous a apporté du chocolat et des mandarines.

Les écoles

Grande Section Maternelle

SORTIE VENDANGES

Le 29 septembre 2022, la classe de Grande Section de maternelle de Saint-Hippolyte a été accueillie au Domaine HUBER/BLEGER pour une matinée bien chargée!



Tout d'abord, vendange dans une parcelle de riesling en duo avec un vendangeur.



Ensuite, visite de cave complète : du pressoir aux bouteilles prêtes à être vendues...



Les Grands ont vraiment apprécié cette sortie instructive et gourmande!



L'Association Au Fil des Idées

Association de broderie

Créée sur le thème du travail du fil, l'association « Au Fil des Idées » permet à des passionnées de broderie de Saint-Hippolyte et des environs, de se retrouver régulièrement à la maison des associations du village.

D'horizons divers, toutes générations confondues, les membres apprécient les échanges d'idées, en toute liberté et dans un esprit associatif.



C'est une occasion de se donner du temps pour une activité qui permet de décompresser : chacune à son rythme, chacune à son style. Sans se limiter au point de croix, certains pratiquent le hardanger ou bien encore s'essaient à la broderie traditionnelle, au patchwork, à la frivolité, même au tricot et au crochet. Lors de ces rencontres, chacun, chacune, peut s'informer, transmettre ou apprendre des savoir-faire, des idées sur le point compté ou d'autres arts textiles, en apprenant parfois à y mêler des techniques nouvelles pour enrichir les réalisations.

La Présidente, Sylvie LÉONHART, tient particulièrement à cet esprit : « Il s'agit avant tout d'un lieu d'échanges, sans élitisme, les débutantes comme les expertes sont les bienvenues, ainsi que nos amis qui viennent nous aider pour la confection des couronnes de l'Avent ».

Vous avez le fil, nous avons les idées...

vous avez les idées, nous avons le fil



Le « Fil Rouge » de l'association

C'est de cet esprit de partage et de solidarité qu'a émergé l'idée de soutenir la cause des enfants malades ou handicapés en utilisant les talents de chaque membre de l'association.

Chaque année, fin novembre, une loterie et une vente de couronnes de l'Avent sont organisées. La tombola est alimentée par les divers travaux réalisés tout au long de l'année (nappes, sacs, tableaux et broderies diverses).

Le bénéfice de ces actions est reversé à des associations d'enfants handicapés. C'est ainsi que les brodeuses, ont aidé, depuis plus de 10 ans, des enfants en participant au financement d'investissements permettant d'améliorer leur quotidien.



L'association Au Fil des Idées a pu reverser au cours des dernières années plus de 20 700 €.

N'hésitez pas à nous rejoindre pour partager votre savoir faire ou pour apprendre le travail manuel !

Sylvie LÉONHART

☎ 0629590350

✉ sylvie-leonhart@orange.fr

L'Association Sainte-Véronique



Créée en 1996, notre association de développement au Burkina Faso, appelée plus communément « Association Sainte-Véronique » a vu son œuvre sur le terrain évoluer et se développer constamment durant ses 26 années d'existence.

Elle se caractérise déjà par les zones où elle intervient

Son siège en France est à Saint-Hippolyte, lieu où réside son président François HEYBERGER, mais son « quartier général » au Burkina Faso est basé à Bogdin. Cette bourgade se situe en plein dans la zone géographique dite « Région du Centre » où nous intervenons principalement et qui comprend une étendue géographique incluant la capitale Ouagadougou et une zone englobant le sud-ouest, le sud-est et l'est de la grande ville, dans un rayon de 30 à 50 km.

Il serait difficile de détailler les différents types d'actions menées par l'association avec le temps tant ils sont nombreux.

Nous présenterons ici les plus représentatifs :

- La création de plusieurs sites maraîchers à Lougsi, Nedogo, Bogdin.
- De nombreuses interventions ont aidé à construire, réparer ou entretenir des églises, des écoles, des lieux d'accueils ...

- L'achat de 5 containers d'occasion remplis d'objets divers (médicaments, vêtements, matériel destiné aux écoles provenant exclusivement de dons de particuliers ou d'entreprises).

Restent à présenter nos deux plus importantes actions en cours :

- Parrainage pour l'implantation d'écoles et apport d'aides financières aux enfants les plus vulnérables de la région.
- Partenariat avec une association locale dans le but de trouver les fonds nécessaires à l'édification d'un 4^e bâtiment, destiné cette fois à l'hébergement de 45 femmes et leurs éventuels enfants ; soit 65 000 €.

L'ASFUD trouve les locaux, le personnel enseignant, les fournitures scolaires de base.



Mais il faut préciser que son président, connu et reconnu au Burkina Faso. Il a été, fin d'année dernière, fait « Chevalier de l'Ordre de l'Étalon » par le gouvernement – équivalent chez nous de la Légion d'honneur – pour toutes ses actions).

Les besoins en financements, en « bras » et en bonne volonté pour aider notre association à poursuivre son œuvre ne manquent donc pas, pour le présent comme pour l'avenir. Les généreux donateurs, les personnes désirant grossir le nombre de ses membres, les parrains et marraines volontaires seront donc toujours les grands bienvenus !

L'Association Chapelle Sainte-Croix



L'Association pour la rénovation de la chapelle Sainte Croix a été créée en 2000.

Son but était de sauver le bâtiment des suites des effets du temps et de l'humidité.

Différentes actions ont été menées en plusieurs années : assainissement du sol après évacuation des anciennes dalles en grès, pose de dalles en béton

ainsi qu'un nouveau carrelage, enlèvement du crépi du bas des murs attaqués par l'humidité, réfection des crépis intérieurs (en bas) crépi extérieur enlevé pour faire apparaître les pierres et les peintures intérieures de toute la chapelle, mise aux normes de l'électricité, ajout d'éclairages, rénovation des bancs. En 2021 le reliquaire de la Sainte Croix a été réargenté.

Au début des années 2000 la restauration de la piéta a été financée par le conseil de fabrique.

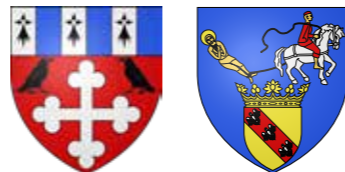
A ce jour l'ensemble du bâtiment est opérationnel, aux normes et utilisable en toute sécurité.

La chapelle est utilisée deux fois par an : pour la messe de la fête de la Sainte croix autour du 14



septembre avec un concert dans l'après-midi, et ouverte pour 1^{er} et le 2 novembre. L'association espère pouvoir continuer d'entretenir la chapelle et de la faire vivre chaque année pour les différentes manifestations. Toutes les personnes intéressées par notre action seront les bienvenues dans l'association. Pour cela vous pouvez vous adresser à François HEYBERGER au 06 88 14 64 18.

L'Association Jumelage Bretagne / Alsace



Projet de jumelage entre Saint-Guyomard / Morbihan et Saint-Hippolyte

Le 16 mai dernier le Maire recevait une lettre du Morbihan. La commune de Saint-Guyomard proposait un jumelage avec notre commune, projet accueilli avec enthousiasme par les Guyomardais et piloté par Madame Lydia GUYOT, conseillère municipale.

Notre Conseil Municipal, intéressé par cette proposition, a chargé Madame Isabelle KOEBERLE, adjointe au Maire, de prendre contact avec les Bretons. Elle s'est rendue sur place et, le 21 août dernier, a assisté à une traditionnelle « noce bretonne ». En Bretagne, comme en Alsace, on aime et respecte les traditions.

Cette commune rurale de 1411 habitants se situe entre Vannes et Ploërmel, non loin de la forêt de Brocéliande (vous savez, celle où l'on peut rencontrer

l'Enchanteur Merlin et la fée Viviane) et du Golfe du Morbihan. Elle abrite de nombreux espaces forestiers propices à la randonnée et à la pratique du VTT. Elle est très dynamique et a d'ores et déjà prévu une vente de vins d'Alsace courant mai, des échanges entre école et, si possible, venir à Saint-Hippolyte pour découvrir nos marchés de Noël.

Saint-Guyomard envisage d'envoyer une délégation à Saint-Hippolyte en mars 2023 et a déjà organisé un repas pour financer ce voyage, repas qui a connu un beau succès, avec 166 repas vendus sur place ou à emporter.

Nous vous tiendrons évidemment au courant de la progression de ce beau projet.

Toutes les personnes voulant participer à cette belle aventure peuvent se signaler à la mairie.

L'Association Chasse

Gestion Agro-Sylvo-Cynégétique :

Après une année 2021 marquée par de fortes pluies qui ont permis à notre forêt de se refaire une petite santé, 2022 a à nouveau été victime de la sécheresse. Ces changements climatiques nous forcent à revoir notre façon de gérer notre forêt et les essences que nous devons y planter.

La réflexion de la gestion forestière est complexe car elle se fait sur une cinquantaine d'années, mais comment savoir quel climat nous aurons dans 30 ou 50 ans ? Et donc quelles essences résisteront le mieux aux futures évolutions de notre climat ?

Depuis 3 ans maintenant, plus aucune coupe majeure n'a été effectuée sur des arbres en bonne santé. Nous avons concentré nos efforts sur l'exploitation des chablis et des arbres scolytés.

Nous avons été parmi les premières communes françaises à nous positionner pour le plan de relance forestier mis en place par l'État. Notre rapidité de réaction nous a permis d'être éligibles pour la plantation de 5ha d'arbres dans notre forêt. Ce plan n'est qu'un supplément aux plantations annuelles que nous avons déjà mis en place depuis plusieurs années maintenant.

La gestion de nos lots de chasse est également un sujet majeur pour maintenir un bon équilibre faune/flore dans nos forêts. Depuis plusieurs années, nous avons demandé aux chasseurs d'accroître la pression pour la régulation du gibier.



En effet, la régénération naturelle dans nos forêts n'était plus possible ces dernières années car le gibier, trop nombreux, mangeait les jeunes pousses d'arbres, empêchant ainsi leur croissance.

La tendance est à un retour progressif vers la normale. Nous remercions tous nos locataires de chasse pour leur contribution à cet effort et les encourageons à les maintenir jusqu'au retour de l'équilibre sylvo-cynégétique.

En 2024 auront lieu les prochaines adjudications de nos lots de chasse. Les propriétaires de foncier sur le banc de la Commune se verront donc à nouveau notifier la demande de réattribution du produit de la location de la chasse à la Commune.

Les adjudications des lots de chasse se font sur le principe des enchères avec droit de priorité au locataire sortant. Une fois le lot de chasse attribué, la valeur du produit de location est redistribuée à tous les propriétaires sur le lot concerné au prorata de leurs superficies.

En reversant le produit de la location à la Commune, celle-ci s'engage à entretenir les chemins, fossés, passage d'eau et autres pour le compte des propriétaires. Si la réversion n'est pas effectuée, chaque propriétaire devra, d'après le code rural, entretenir les chemins d'accès à ses parcelles ainsi que tous les ouvrages y attachés.

Le produit de la location de la chasse est acquis à la Commune si deux tiers au moins des propriétaires de la commune possédant au moins deux tiers des surfaces chassables le décident expressément.

Il sera donc très important de vous exprimer sur votre souhait, ou non, de réattribuer le produit de location de la chasse à la Commune, par retour du courrier qui vous sera envoyé d'ici fin d'année.

L'Association Club Vosgien

En 2022, la Fédération du Club Vosgien a fêté ses 150 ans. La première association a été créée à Saverne en 1872, alors que l'Alsace était allemande.

A Saint-Hippolyte, la section a été créée en 1904 par un maire dynamique et une vingtaine d'habitants. Malheureusement, faute d'entente avec la fédération, elle fut dissoute entre les deux guerres en 1937. Sous l'impulsion d'un comité volontaire et nombreux, l'association a repris ses activités en 1972. Son président était M. Gérard MEYER.

Depuis, nous n'avons cessé de baliser, d'entretenir 80 km de sentiers, d'en créer de nouveaux, tels que le sentier de l'Il ou le sentier des Ducs. Saint-Hippolyte est un départ de randonnée très fréquenté par les marcheurs individuels ou en groupe.

Notre mission consiste également à installer des tables d'orientation ou des bancs pour permettre aux promeneurs d'admirer le paysage, de se repérer et de se reposer au cours d'une balade.

En 1995 nous avons construit l'abri du Schaentzel, lieu mythique au pied du Taennchel, où se déroule tous les ans, depuis 49 ans, notre fête montagnarde du 1er mai, dans la joie et la bonne humeur.

Tous les ans, nous organisons deux journées de travail, au cours desquelles les membres effectuent



**CLUB
VOSGIEN**

les travaux d'entretien plus importants que ceux qui sont faits chaque semaine par une équipe de bénévoles bien rodés.

En dehors de ces activités, nous organisons des randonnées, aussi bien sur nos sentiers que dans de nombreuses régions de France, telles que le Vercors, les Alpes, la Bretagne, les Cévennes, l'Auvergne... mais également à l'étranger, en Suisse ou en Autriche. Des séjours randonnées, raquettes ou ski sont également organisés afin de diversifier nos activités. Depuis 2021, outre les sorties du dimanche, nous sortons également tous les premiers jeudis du mois pour une randonnée d'une journée.

Actuellement, nous comptons une bonne centaine de membres, et sommes prêts à en accueillir de nouveaux. Alors, n'hésitez plus!

Le programme pour 2023 sera publié très prochainement.

Contact : Colette MEYBLUM
✉ colettemeyblum@gmail.com



Liste des Associations



ASSOCIATION	PRESIDENT	
Société de Musique Echo du Haut-Koenigsbourg	M. Claude HUBER ☎ 03.89.73.03.55	6 route du Vin · 68590 SAINT-HIPPOLYTE ✉ claud.huber@cegetel.net
Ecole de musique	M. Nicolas UMBDENSTOCK Responsable secteur : Mme Florence RAFFATH 38 route du Vin · 68590 SAINT-HIPPOLYTE ☎ 03.89.73.05.76	Nicolas-u@hotmail.fr michel.affath@wanadoo.fr
Amicale du SIVU du Château	M. Serge HARTMANN ☎ 06.61.21.30.39	10 rue de la Liberté · 67730 CHATENOIS ✉ hartmannserge@sfr.fr
Association Sportive (Foot)	Didier VALENTINI	86 route du Vin · 68590 SAINT-HIPPOLYTE
Tennis Club	M. Gilbert BIRG ☎ 03.89.73.02.49	6A rue de l'ancienne tuilerie 68590 SAINT-HIPPOLYTE ✉ birg.gilbert@wanadoo.fr
Association des Pêcheurs à la ligne	M. Jean-Claude OPPERMANN 1 rue de la Paix ☎ 07.82.38.68.52	68590 SAINT-HIPPOLYTE ✉ jeanclaudeopper@yahoo.fr
Association du Club Vosgien	Mme Colette MEYBLUM ☎ 03.89.73.03.11	10 rue du Gal de Gaulle · 68590 SAINT-HIPPOLYTE ✉ colettemeyblum@gmail.com
Amicale des anciens Combattants	M. René MEYER ☎ 03.89.73.00.90	2 route du Haut-Koenigsbourg 68590 SAINT-HIPPOLYTE ✉ m.farouilh@orange.fr
Amicale des Diabes Rouges	M. Daniel CARL ☎ 06.25.89.07.02	75 rue du général de Gaulle · 67170 GEUDERTHEIM ✉ dcarl@botanic.com
Syndicat Viticole	M. Xavier SIMON ☎ 06.48.68.48.80	38 rue du Collège · 68590 SAINT-HIPPOLYTE ✉ xavier.simon68@gmail.com
Chorale Ste Cécile	Mme Dominique HUMBRECHT 11 rue du Collège ☎ 06.19.28.87.29	68590 SAINT-HIPPOLYTE ✉ humbrecht.marcel@orange.fr
Association pour la rénovation de la Chapelle	M. François HEYBERGER ☎ 03.89.73.02.31	14 rue du Collège · 68590 SAINT-HIPPOLYTE ✉ francoishey@hotmail.fr
Comité des Fêtes	Mairie de Saint-Hippolyte 4 place de l'Hôtel de Ville ☎ 03.89.73.00.13	68590 SAINT-HIPPOLYTE ✉ mairie-st-hippolyte@wanadoo.fr
Au fils des Idées	Mme Sylvie LEONHART ☎ 03.89.73.36.16	18 rue du Collège · 68590 SAINT-HIPPOLYTE ✉ sylvie-leonhart@orange.fr
Association de développe- ment au Burkina Faso	M. François HEYBERGER ☎ 03.89.73.02.31	14 rue du Collège · 68590 SAINT-HIPPOLYTE ✉ francoishey@hotmail.fr
Conseil de Fabrique	M. Bruno DUMORTIER ☎ 06.76.09.85.60	13 rue St Fulrade · 68590 SAINT-HIPPOLYTE ✉ dumortier-bruno@orange.fr
Les voisins s'en mêlent	Danielle HEYBERGER - secrétaire 14 rue ancienne tuilerie Sandrine BIRG	68590 SAINT-HIPPOLYTE
Amicale des donateurs de sang	Mme Elsa HUBER ☎ 06.50.64.70.34	12 rue des Vergers · 68390 BALDERSHEIM ✉ zaze.hub@hotmail.fr
Les p'tits filous des 3 villages	Mme Marina PIC ☎ 06.47.08.39.44	7 rue Windmuehl · 68590 SAINT-HIPPOLYTE ✉ lesptitsfilous3@gmail.com

2022 en images

27 janvier



Spectacle à la bibliothèque

14 février



Pâques



Pâques



6 mai



Spectacle à la bibliothèque

6 mai



Spectacle à la bibliothèque

3 mars



Dons pour l'Ukraine



3 mars



8 mai

2 avril



Opération Alsace Propre

7 avril



Spectacle à la bibliothèque

14 mai



Journée citoyenne

14 mai



30 juillet



Tour de France Féminin



2 septembre

Rentrée scolaire

2022
en images



2 septembre



25 août

Rallye automobile



25 août

8 octobre



Livres en scène

26 août



Hommage aux incorporés de force

26 août



11 novembre



Anniversaires de Mariage

Noces de Diamants (60 ans)

8 février	MULLER Marcel et Jeannine
31 mai	VOGEL Adolphe et Paulette
26 décembre	HEYBERGER Philippe et Marie Louise

Noces d'Orchidée (55 ans de mariage)

2 août	GSELL Jean et Carmen
23 novembre	PFERTZEL Gérard et Denise

Noces d'Or (50 ans de mariage)

7 avril	GSELL François et Marie Antoinette
30 novembre	SCANDELLA Marcel et Geneviève

Les grands anniversaires

70 ans

11 janvier	FRENNET Laura
30 janvier	SCANDELLA Geneviève
18 février	BLEGER Gilbert
15 mars	MEBOLD Henri
16 mars	OPPERMANN Josette
11 avril	SCHOHN Béatrice
9 mai	SCHOHN Gilbert
13 mai	REINSBACH Bernard
19 mai	DEUBEL Jacques
17 juin	LESCALIER Philippe
1 juillet	WEISS Richard
13 août	BALACEANU Mircea
2 septembre	OPPERMANN Guy
4 septembre	REINSBACH Lucienne
6 octobre	HEYBERGER Michel
18 novembre	SCHAMBERGER Marie-Claude

75 ans

1 janvier	KLEIN Jean-Marie
28 février	GSELL Edith
19 mai	RENAULT Jacques
4 juin	GSELL Carmen
27 août	GAULY Louis
17 septembre	HERRSCHER Paulette

80 ans

8 janvier	BLEGER Robert
20 janvier	BIECHER Marianne
3 juin	ROHMER Jean-Paul
4 juin	KLING Pierre
10 août	RUBIN Richard
4 octobre	GILLMANN Marguerite
15 octobre	PFERTZEL Gérard

81 ans

6 janvier	PFERTZEL Denise
30 janvier	COUILLIEN Jacqueline
6 avril	WEIL Yves
20 mai	THRION Brigitte
21 mai	STAHL Paulette
11 août	SCHROEDER Paulette
29 août	FAROUILH Nicole
11 septembre	GSELL Jean
23 septembre	BLEGER Elisabeth

82 ans

19 janvier	VOGEL Adolphe
27 mars	WEYH Anne-Marie
20 avril	KOEBERLE Rosa
24 mai	SCHLICHTER Robert
2 juin	VOGEL Paulette
8 juin	SCHWARTZ Cécile
18 juin	EDEL Alphonse
6 juillet	SCHULTZ Charles
25 août	GSELL Paul
3 novembre	BALITH Elisabeth

83 ans

31 mai	WOLF Jean
5 novembre	ILTIS Marie-Odile
19 décembre	HEYBERGER Philippe

84 ans

7 janvier	ILTIS Jacques
29 juin	JENNY Christiane
23 juillet	COLLAONE René
7 septembre	MEINRAD Joseph
26 septembre	ALMERAS Robert
22 décembre	MULLER Jeanine

85 ans

17 janvier	MULLER Marcel
18 janvier	MULLER Rosa
18 janvier	KLEIN Antoine
09 février	HEINRICH Anna
27 mars	RAFFATH Claude
17 avril	FESSLER Marie Jeanne
7 mai	KOEBERLE Marie Joséphine
16 juillet	DEISS Cécile
18 août	KOEBERLÉ Bernadette
1 octobre	GASSMANN Marlyse
11 octobre	COUILLIEN Jacques
11 octobre	SCHMITT Yvonne

86 ans

7 juillet	CORDONNIER Emile
9 août	DESRICOURT DE LANUX Arlette
28 août	THRION Achille
29 septembre	SCHMITT Ernest
18 octobre	HEYBERGER Marie Louise

Les grands anniversaires



87 ans

13 janvier MEYER René
 18 mars MUSSO Nicole
 22 juin SCHWARTZ François
 17 septembre THIRION Marcelle
 6 octobre SCHOTTERER Alice
 16 octobre STIHLE René
 10 décembre FEHRENBACH Marcelle

88 ans

29 janvier MEYER Marlène
 12 juin MEYER René
 13 août FAROUILH Maurice
 1 septembre GASSMANN Raymond
 12 novembre JENNY Eric

89 ans

9 février HATSCH Marie Rose
 13 février BAFFREY Albert
 11 mars GASSMANN Charles
 22 août GASSMANN Germaine
 15 novembre KOEBERLE Robert

90 ans

06 janvier CARL Yvonne
 09 février HATSCH André
 09 février LUCHT Alice
 02 août HUBER Bernadette
 04 août TREIBER Lucie
 18 novembre HAEN Madeleine
 09 décembre KLEIN Marie Louise

91 ans

12 février MEYER Gérard
 23 avril LESIEUR Anne-Marie
 21 octobre SONNTAG Claire
 22 novembre WIECZOREK Nicole

92 ans

28 février LAFON Raymond
 2 octobre SIMON Marie Anne
 02 décembre KOEBERLE Georges

93 ans

24 juillet MEYER Anna
 19 septembre GERBER Marie Thérèse
 22 octobre BRISSINGER André
 19 novembre WEISS Denise
 14 décembre WIPFF Marcel

94 ans

23 février SIMMLER Marie Louise
 06 mars MEYER Colette
 18 décembre JUCHERT Thérèse

95 ans

4 juin BIRG Alice
 2 août KLEIN Hélène

96 ans

22 mars MULLER Céline
 30 septembre LAFON Geneviève

97 ans

22 août MUHR Raymond
 4 octobre MEYER Agathe

98 ans

10 février THIRION Charles
 30 octobre MEYER Auguste

100 ans

3 août BASTIEN Irène

Calendrier des manifestations 2023



MOIS	JOUR + HEURE			ASSOCIATION	OBJET	LIEU
JANVIER	Mardi	10	18 h 00	Commune	Réception nouvel an	Salle des fêtes
FEVRIER	Dimanche	26	12 h 00	Conseil de fabrique	Repas paroissial	Salle des fêtes
MARS	Samedi	18	10h/19h	Au fil des idées	Exposition « Au Fil des Talents »	Salle des fêtes
	Dimanche	19				
	Samedi	25	20 h 00	Comité des fêtes	Cabaret alsacien	Salle des fêtes
AVRIL	Samedi	01	20 h 00	Sté de musique	Concert	Salle des fêtes
	Samedi	15	12 h 00	Anciens combattants	Assemblée générale	Salle des fêtes
MAI	Lundi	01	11 h 00	Club vosgien	Fête montagnarde	Schaentzel
	Dimanche	07	17 h 00	Municipalité Anc. combattants	Commémoration 1945	Monument aux morts S. d'honneur mairie
	Samedi	13	Matin	Commune	Journée citoyenne	Salle des fêtes
JUIN	Dimanche	04	Journée	Commune/C. fêtes	Slow up	Village/jardin public
	Dimanche	17	Journée	Brodeuses	Remise du chèque	Jardin public
	Vendredi	30	18 h 00	Ecole de musique	Audition de fin d'année	Jardin public
JUILLET	Dimanche	16	07 h 00	Amicale Sap.pompiers	Marché aux puces	Jardin public
	Mercredi	19	18 h 00	Sté de musique	Soirée musique et terroir	Jardin public
	Dimanche	23	Journée	Syndicat viticole	Marche gourmande	Jardin public
AOÛT	Mercredi	02	18 h 00	Syndicat viticole	Soirée vigneronne	Jardin public
	Dimanche	13	10 h 00	Sté de musique + Syndicat viticole	Fête patronale + apéritif concert	Place de l'église
	Mardi	15	12 h 00	A.P.P.	Fête du cochon de lait farci	Etang de pêche
SEPTEMBRE	Dimanche	10	17 h 00	Ass. rénov. chapelle	Concert	Chap. Ste Croix
	Dimanche	17	11 h 00	Sté de musique	Fête du vin nouveau	Jardin public
	Samedi	23	14 h 00	Bibliothèque	Livres en scène	Jardin public
	Dimanche	24	11 h 00	Sté de musique	Fête du vin nouveau	Jardin public
OCTOBRE	Samedi	07	20 h 00	Association sportive	Tournoi de belote	Salle des fêtes
NOVEMBRE	Samedi	11	11 h 00	Municipalité	Commémoration armistice	Mon. morts/ SDF
	Dimanche	26		Comité des fêtes	Concert de l'Avent	Eglise
DECEMBRE	Samedi	02	17 h 00	Sap. pompiers et Commune	Sainte Barbe	Mairie
	Samedi	09	12 h 00	Municipalité	Fête de Noël des aînés	Salle des fêtes
	Dimanche	24	24 h 00	Comité des fêtes Sté de Musique	Messe de minuit Aubade au clocher Vin chaud gratuit	Place de l'église
JANVIER	Mardi	09	18 h 00	Commune	Réception nouvel an	Salle des fêtes

État civil de 2022

Naissance

26 septembre Lucien BORNER RIGAUD
5 décembre Justin Gérard Rémy SIMON



Mariage

6 mai Christian Pierre STRAUB et Fernande BIEVER
4 juin Arnaud Marcel BIRG et Anaïs Laurence KEMPF
13 août Quentin SONNTAG et Marie Josiane Odette DUMONT
2 septembre Maxime BLEGER et Emilie Bernadette Paula DRI

Décès

18 mars Joséphine Marie Rose HERRMANN épouse OPPERMANN
23 mars Marie Joséphine Germaine KREYER veuve BAGY
19 avril Anthony Valentin René OPPERMANN
20 avril Jeanne SCHWEITZER veuve CHRISTEN
12 juillet Jacqueline HUMBRECHT épouse COLLAONE
14 juillet Henri Robert BLEGER
11 août Adolphe Sébastien STAHL
17 août Marie Jeanne Justine MUNSCH épouse MEYER
24 août Pierre Henri SCHMITT
27 août René Marcel BLEGER
25 septembre Roland Alfred René HILTENBRAND
1 octobre Yvette Louise MERSENT épouse WIPFF
15 décembre Rose-Marie REGIOR épouse STIHLE
16 décembre Jacqueline HEINRICH veuve JAEGER
17 décembre Jean BOMMENSATT

